

ETUDES 1998

PRESSE (principales critiques)

F.C. 00.03.98

		Observations (F.C.) :
11/06/ 92	Libé Article de Stephen Smith cité dans l'Humanité 17 mai 1994 : une colonne de ravitaillement du FPR a été stoppée au lance-roquettes par un hélicoptère de combat, aux commandes un officier de la DGSE.	engagement direct de l'armée française
16/10/ 93	TC Interv. Jean Carbonaro . Auteur du rapport de la <u>commission d'enquête FIDH</u> . La France protège Hab., des <u>instructeurs français sont dans des camps d'entraînement de commandos rwandais</u> , qui organisent et réalisent des massacres. <u>Un rapport sur les droits de l'homme au Rwanda, de sept. 91 à sept. 92, n'a pas été pris en compte par la France.</u>	pas de prise en considération du rapport de la FIDH rôle des instructeurs français
16/04/ 94	Le Point Guy Georgy , ambassadeur de France : accusations sur la politique africaine. « Avec nos utopies nous avons assassiné l'Afrique ». Il faut qu'elle retourne à ses traditions, à ses croyances, ses moeurs, ses habitudes. Le sens de la responsabilité collective s'est perdu. On n'a jamais posé l'indépendance en termes de kilos de viande ou de mil. Aucun pays n'était prêt, on dissertait sur les libertés et les droits de l'homme.	critique générale de la politique africaine
20/04/ 94	L'Huma Rappel : la garde présidentielle a eu des <u>instructeurs français</u> . - Un certain Ruggiu ayant lancé un appel à tuer les Belges et les tutsis est évacué par Transall avec les proches de Hab., information judiciaire ouverte contre lui en Belgique : est-il à Paris ? - Qui a abattu l'avion ? il y a eu <u>un complot, un plan</u> , les FAR n'avaient pas les moyens d'abattre un avion.	rôle des instructeurs français protection de tueurs évacués en France complot hutu pour provoquer les tueries
29/04/ 94	La Croix Dans la chronologie : si les combats ont repris en février 1993, c'est parce que Habyarimana avait refusé l'accord d'Arusha de juillet 1992	Un protocole d'accord venait d'être signé...
08/05/ 94	Le Monde Le président du CICR, Sommaruga , dénonce le 6 mai les responsabilités de la communauté internationale : pas d'unité, des armes sont entrées.	
16/05	L'Huma Paris directement impliqué : <u>coopérants militaires français dans des camps d'entraînement des Hutus responsables des massacres</u> Lettre ouverte au président de la République, de Médecins sans Frontières . Responsabilité de la France dans le massacre.	rôle des instructeurs français Cf dossier

18/05/ 94	Libé	(Alain Frilet). La France prise au piège de ses accords : unité de la diplomatie française sur le Rwanda, critique de l'argument de défense de la francophonie, <u>aide du Crédit Lyonnais en 1992 pour une livraison d'armes</u> (cf infra), Juppé n'a dénoncé le génocide que le 16 mai. <u>Intervention de Bruno Delaye pour empêcher le massacre de personnalités réfugiées à l'hôtel des 1000 collines</u> (révélée par un fonctionnaire du Quai). Intervention française auprès de Mobutu. <u>40 tonnes de munitions en provenance de Bulgarie ont été déchargées les 1er et 2 mai à Goma par l'armée rwandaise.</u>	vente d'armes facilitée critique de l'argument francophone protection de tueurs évacués en France
		Id. : <u>Paris terre d'asile pour dignitaires hutus</u> (responsables du massacre), pendant ce temps le personnel tutsi de la mission diplomatique française était massacré.	abandon de personnes en danger de mort
date ?	Courrier Internat.	Selon The Nation, Frank Smyth (l'origine serait Human Right Watch , cf. La Croix ci-dessous) : contrat du 30 mars 1992 entre le Rwanda et l'Egypte pour une fourniture de kalachnikows, mines, mortiers. : 8 millions de dollars, financement par <u>«une banque internationale de premier plan» (Crédit Lyonnais)</u> . (De nombreuses armes viennent d'Afrique du Sud, de Roumanie, de Russie, il y a au Rwanda plus de kalachnikows que de bicyclettes)	vente d'armes facilitée
19/05/ 94	Libé Le Monde	(envoyé spécial) : le FPR commence « à se livrer à des exactions contre les populations civiles ». Témoignages d'exécutions. <u>Le HCR accuse le FPR</u> : tirs délibérés sur les réfugiés, villageois rassemblés dans les écoles et mis en pièces à la machette, gens jetés vivants dans la rivière Akagera. Reste à vérifier si ce sont des bavures commises au cours de liquidation des auteurs présumés des massacres de tutsis.	FPR accusé
19/05/ 94	Nel Obs	Interview du SG du FPR, Rudasingwa : souhait d'une mission humanitaire de l'ONU, mise en cause de la France et d'un conseiller de l'Elysée : <u>la France a armé les auteurs du massacre, elle a détruit la boîte noire de l'avion, elle accueille des tueurs chez elle.</u>	vente d'armes protection de tueurs évacués en France destruction de moyens d'enquêter sur l'attentat
19/05/ 94	Le Figaro	« Les faux pas de la France » ; peur de l'anglophonie, ridicule : le « syndrome de Fachoda ».	critique de l'argument francophone
20/05/ 94	Le Monde	Pt de vue de Pierre Lainé (association pour les amitiés franco-rwandaïses). Ce n'est <u>pas un problème ethnique</u> . Dictature de Hab. et de son entourage corrompu. Impuissance de l'ONU. « Echec flagrant, pitoyable, de la politique mitterrandienne » qui impose en Afrique une	pas de problème ethnique critique générale de la politique africaine engagement direct de l'armée française ?

	démocratie inadaptée aux réalités locales et met en place des systèmes commercialo-affairistes. - En 1990 « les militaires français... <u>ont effectivement participé aux combats</u> , ont aidé pour le moins au maintien d'un pouvoir essoufflé et nocif » Une intervention militaire limitée aurait évité le pire (début avril)	abandon de personnes en danger de mort
21/05/ 94	La Croix Citation d'une lettre de Guy Penne à Bérégovoy le 4 mars 1993 : il recommande la « plus grande circonspection » pour voir « si les exigences démocratiques sont bien respectées », la France « se trouve très impliquée », souhait d'arbitrage du Premier ministre. Réduire les troupes d'intervention, limiter leur mission... (A VERIF. AUPRES DE GP) Un lieutenant-colonel (Chollet) des troupes françaises de Kigali serait « conseiller du président et du chef d'état major », (J.Ch. Mitt. mis en cause) Paiement de 6 millions de dollars d'achat d'armes entre Egypte et Rwanda garanti par le Crédit Lyonnais (cf ci-dessus, Libé 18 mai). Selon Human Right Watch <u>Commission internationale d'enquête en janvier 1993</u> : violations massives et répétées, responsabilité du chef de l'Etat et de son entourage lourdement engagée, milices armées illégales. Rapport envoyé à l'Elysée où il restera sans suite. - Alibi francophonie contre anglophonie, confirmé par un membre de la cellule de l'Elysée, jugé pas sérieux. Interview violente de Jean-François Bayart (CERI). Titre : « meurtres sous pavillon français ». On a <u>couvert des réseaux d'assassins</u> (cf rapport de la commission d'enquête), critique de <u>l'évacuation de Mme Haby</u> . et des membres des réseaux, discours de La Baule prononcé du bout des lèvres, <u>réintroduction de Mobutu</u> dans le jeu politique régional.	recommandations de prudence non suivies implication de l'armée française vente d'armes facilitée pas de prise en compte du rapport de la FIDH critique de l'argument francophone pas de prise en compte du rapport de la FIDH protection de tueurs évacués en France critique générale de la politique africaine
02/06/ 94	EDJ (autre son) : Le FPR pratique-t-il lui aussi la purification ethnique ? (<u>accusations du HCR</u> , minimisées par la France officielle comme si Paris se préparait à changer d'allié)	FPR accusé
02/06/ 94	Nel Obs Inter. de J.F. Bayart : mêmes attaques, le risque d'anglophonie ne tient pas la route, implication <u>des camps dans lesquels sont des militaires français</u> , <u>évacuation par la France de Mme Haby</u> . et des responsables des « réseaux zéro » - Au Zaïre, Togo, Cameroun la France soutient des équipes comparables à celles de Haby.	critique de l'argument francophone rôle des instructeurs français protection de tueurs évacués en France

07/06/ Le Monde 94	M.P. Subtil : article prudent, relativement modéré. Procès fait à la France « à la fois tardif et excessif ». 3 thèses pour expliquer l'attitude française : 1) préserver l'espace francophone, 2) éviter que 85% d'une population soit soumise à une minorité, 3) amitié entre les deux présidents ; cette 3e thèse « la plus convaincante ». La France est-elle allée jusqu'au bout de ses moyens de pression ? (ex. elle aurait dû exiger la <u>suppression de la mention de l'ethnie</u> sur les cartes d'identité) - Silence sur la commission internationale, cependant un bon point : la France a refusé de réarmer les militaire rwandais.	ethnie mentionnée sur les cartes d'identité <i>(et au Liban, ça ne se passe pas pareil ? et pour l'entrée aux USA on ne demande pas des choses de ce genre ?)</i> pas de prise en considération du rapport de la FIDH
14/06/ Le Figaro 94	Bernard Lugan, directeur de la revue « L'Afrique réelle » : lourde responsabilité de la France socialiste, soutien inconditionnel au clan hutu, famille de Hab. sauvée et installée dans les beaux quartiers.	attaques aussi vagues que violentes, dans un style démagogique
16/06/ Libé 94	Editorial d'Amalric : AMBIGU. Décision d'intervention de Juppé tardive, « force est de reconnaître que cet interminable délai a été mis à profit par des <u>meutes d'assassins qui, dans la meilleure des hypothèses, avaient bénéficié auparavant du soutien de Paris</u> » - Rappel : la France a voté le 21 avril en faveur de la réduction de la MINUAR de 2700 à 270	attaque vague (quel « soutien » ?) Turquoise trop tardive
17 ou 18/06 Libé	Interv. de Jean-François Bayart : approbation de l'action annoncée par Juppé, attaque voilée de l'Elysée (la déclaration de Juppé remet le MAE au centre de la politique française dans la région, qui se différencie à demi-mot de la politique suivie à l'Elysée depuis 1990). « Il est inimaginable de penser que la diplomatie fse ait pu <u>cautionner des livraisons d'armes postérieurs à (... 6 avril)</u> . Mais qu'en est-il exactement d'autres centres de décision de la République française ? Des informations insistantes en font état. La responsabilité de la France serait alors littéralement effrayante ». « Dramatique erreur » de ne pas avoir pris assez au sérieux les massacres au Burundi en octobre. Autre responsabilité indéniable : retrait de la France en avril dernier. <u>Sélection des candidats à l'évacuation selon la couleur de leur drapeau.</u>	Turquoise approuvée (en tant qu'action de Juppé face à l'Elysée) ventes d'armes abandon de personnes en danger de mort
17/06/ Le Figaro, 94 note de « Survie »	Jean Carbonare , auteur du rapport de la FIDH en 1993. <u>Attaque violente de l'attitude de la cellule africaine en 1993</u> , « qui savaient clairement ce qui était en train de se passer au Rwanda mais ils avaient choisi leur camp ». <u>Réflexion faite à l'Elysée : « Le FPR nous le casserons ! ».</u> - <u>Bruno Delaye dément avoir tenu ces propos.</u>	pas de prise en considération du rapport de la FIDH parti-pris contre le FPR

AFP (document pas trouvé) : déclaration de **Daniel Jacoby**, président de la FIDH.

?

Documents non datés, de l'association « **Survie** » : accusations violences, soutien de la France au Rwanda « en pleine dérive nazie », informations connues à l'Elysée et Matignon, Mme Haby. accueillie cérémonieusement à Paris avec l'argent de la Coopération

pas de prise en compte du rapport de la FIDH

rôle des instructeurs français

Déclaration de **Jean Carbonare** à France 2, notamment : il a vu dans un camp, en janvier 1993, les instructeurs français qui formaient les soldats responsables des massacres dans la région. L'ambassadeur de France informé « est resté de marbre ».

18/06/
94

Réponse de la présidence de la République aux accusations de la FIDH.

1. sur l'intervention française de 1990 (contre une minorité utilisant les armes avec le soutien d'un pays extérieur)

2. sur les objectifs de l'intervention française : inscrits dans la lettre du Pdt à H. le 30 janvier 1991 (réglement négocié, concertation) - « A chaque fois qu'elle a eu connaissance d'atteintes aux droits de l'homme la France est aussitôt intervenue »

3. sur les résultats de l'action de la France : Arusha, août 1993, remerciements du président du FPR

4. retrait de la présence militaire française lors de l'installation de la Minuar, lettre à Clinton.

*Observation sur les droits de l'homme : on n'a pas de document prouvant que la France soit intervenue là-dessus au Rwanda ; par contre il y a de multiples attaques dénonçant l'indifférence vis à vis du rapport de la commission d'enquête au début de 1993. **Pourquoi un document recelant de si graves accusations semble-t-il être resté sous le coude ? Il avait été communiqué à B. Delaye en février 1993. Jugé partiel, non crédible ? On ne sait pas, il faudrait un argument, une réponse.***

18/06/ Le Point
94

Après l'annonce de l'intervention humanitaire, commentaire : une sympathie réciproque liait FM à Haby. Le président rwandais avait été l'un des rares chefs d'Etat à accepter sans rechigner la démocratisation demandée par l'Elysée - Soupçon : la France refuse officiellement d'approvisionner l'armée rwandaise mais à Goma (...) des avions déchargent des caisses d'armes

ventes d'armes ou tout au moins laxisme

un délit d'amitié

18/06/ Le Monde
94

Selon le Soir (de Bruxelles) : deux Français auraient abattu l'avion (2 militaires du détachement d'assistance militaire resté à Kigali jusqu'en décembre 93 avant dse laisser la place à la MINUAR. Ils auraient revêtu des uniformes belges (démenti du Quai, absurde)

rôle des instructeurs français

responsabilité des militaires français dans l'attentat

Le Monde

Trafic d'armes. La MONUOR affirme que rien n'est passé depuis l'Ouganda depuis août 93. Museweni

appelle le FPR à accepter un cessez le feu

21 et 22/06	Libé	Amalric : l'initiative française en cours arrive trop tard, n'arrivera pas à échapper à bien des soupçons. - 22 juin, Amalric : résumé des déclarations du gouvernement montrant l'évolution de Juppé (depuis le 11 mai). « F.M. qui n'avait guère apprécié le retrait précipité du contingent français chargé d'évacuer les Occidentaux de Kigali (NB VOIR DANS LES NOTES et C. RESTREINTS) approuve sans réserve l'opération. Il y a « plus que des nuances » entre Juppé et Mitterrand d'une part, et les prudences de Balladur, Léotard et Roussin d'autre part.	Retrait rapide du contingent : <i>Matignon et le Quai d'Orsay</i> voulaient en effet que l'armée française parte vite (tout de suite après avoir évacué les ressortissants), cf. notes de <i>Delaye et Quesnot 7 et 11 avril 1994</i>
22/06/ 94	Le Figaro	Malmassari : la France isolée. Rien ne peut se faire sans les USA ; or la région n'a pas d'intérêt politique, économique ou stratégique. La France tragiquement seule. Risquer la vie de nos soldats ? Evidemment non.	Stratégique ? Faut-il croire que c'est par humanité seulement que les USA se sont précipités à Kigali ??
22/06/ 94	Libé	Interview du président du FPR (accuse : soutien dès 90, manoeuvres pour maintenir Haby. au pouvoir, etc) Interview du PM pressenti Twagiramugu , Hutu modéré, opposé à l'envoi d'une force française : pas confiance, il doit y avoir un plan caché...	soupçon vis à vis des intentions de Turquoise
23/06/ 94	AFP	Représentant du FPR à Bruxelles : les soldats français qui interviendront seront considérés « comme des agresseurs ». J. Ch. Mitt. et Quesnot mis en cause	soupçon vis à vis des intentions de Turquoise
	Libé	Les intellectuels très opposés à l'opération Turquoise : Gilles Hetzog, Daniel Rondeau, Glucksmann. Françoise Giroud : soutien, avec des interrogations.	id.
24/06/ 94	Reuter	Les critiques du FPR s'atténuent	
25/06/ 94	Le Point	Interview d'un historien : Joseph Kagobo . Ce n'est pas un conflit ethnique. Attitude française expliquée par l'amitié entre J. C. Mitt. et Habyarimana, et certains projets français (il ne dit pas lesquels...).	pas de conflit ethnique un délit d'amitié <i>des projets - quels projets ?</i>
	Infomat	Interv. de Pharmaciens sans frontières (J. Louis Machuron). Néo colonialisme, même sous le prétexte de l'ingérence humanitaire. On a armé les milices et trois mois après on les condamne...	« on a armé les milices »
	Le Quot.	Glucksmann à France Inter : très violente attaque contre J. C. Mitt et F.M.. Un lecteur (Pierre Boutang) lui écrit : avez-vous des preuves ?	<i>(pas trouvé les propos de Glucksmann - il faudrait le SID)</i>

28/06/ 94	Le Quot.	Interview de Pascal Bruckner : ambiguïté de l'intervention française, veut-on geler la situation et sauver ce qui reste du régime hutu ? - La gauche socialiste a maintenu intégralement tous les réseaux du gaullisme (ex. Sekou Touré). La politique française en Afrique est un « marécage nauséabond ». Le premier responsable est le chef de l'Etat.	soupçon vis à vis des intentions de Turquoise critique générale de la politique africaine
30/06/ 94	EDJ	Titre : faillite française en Afrique. Le rapport de Stéphane Hessel a été enterré. Au Rwanda on a « racialisé » une simple différence sociale.	<i>rapport Hessel ?</i> critique générale de la politique africaine pas de problème ethnique
01/07. 94	TC	Médecins sans Frontière : pour l'intervention ; soutien vigilant Médecins du Monde : contre, rappel du soutien passé à la dictature, intervention vouée à l'échec, les soldats avaient l'ordre de rester l'arme au pied devant le génocide.	attitude des soldats français en avril 1994 soupçon vis à vis des intentions de Turquoise
05/07/ 94		Human Right Watch écrit à F. Mitterrand pour critiquer la création de zones de sécurité <u>abritant les responsables du massacre</u> (lettre pas trouvée)	soupçon vis à vis des intentions de Turquoise protection des massacreurs
07/07/ 94	Nel Obs	Encadré : « <u>Les assassins que la France protège</u> ». Des Tutsis en France portent plainte contre X pour génocide et crime contre l'humanité. Avocats : Daniel Jacoby, William Boudon (avocat de MSF). - (entourage de Haby. en France et membres du réseau zéro visés)	protection des massacreurs réfugiés en France
11/07/ 94	Infomatin	Interview de Glucksmann : les gvts français successifs ont entraîné, conseillé, armé, financé et soutenu contre son opposition un gvt raciste et ses forces militaires qui ont formé les milices des tueurs ».	rôle des instructeurs français
12/07/ 94	Figaro	Interview de Konan Bédié , pdt de Côte d'Ivoire qui approuve l'intervention française - Mise en garde : ne pas toucher aux frontières	
13/07/ 94	Monde	Interview de J.F. Deniau : carence de l'Onu, critique des ONG, personne n'a voulu y aller, si F.M. a joué les hutus c'est parce qu'ils étaient la majorité ; les tutsis sont une minorité qui gagne : où est la démocratie quand c'est une minorité qui gagne ? nos schémas sont un peu perturbés.	Deniau ne manque pas de logique politique. C'est rare.
14/07	Nel Obs	Un témoin raconte la tuerie du 7 avril : à l'ambassade de France, tout l'entourage de Haby, <u>refus d'ouvrir à 8 Rwandais</u> , horrible, le 12 <u>avril les hommes-clés de Haby ont été évacués</u> , le personnel administratif n'a pas été évacué (et donc massacré)	abandon de personnes en danger de mort

15/07	Monde	Michel Roussin (interview) : il assume l'assistance française de 90-93 . Tout ce qui a été fait l'a été dans les règles, on a aidé l'armée du gvt légalement reconnu. - L'histoire du DAMI ? (instructeurs) : ça n'engage qu'Amnesty. - La France au courant de ce qui se préparait ? On ne fait pas de renseignement dans les pays avec lesquels on a un accord de coopération.	« assume » l'argument du renseignement est peu crédible
23/07	Monde	Colombani : « la France serait plus en accord avec elle-même si elle n'avait pas à porter une croix, sa croix : celle de l'aide qui fut dispensée à ceux-là mêmes qui ont organisé le génocide »	A la manière de Colombani...
28/07	L'Express	Interview de Rony Braumann (ancien pdt de MSF). Pas de réponse humanitaire face à un génocide, les ONG se prêtent au jeu sans s'en rendre compte, on veut reconstituer des forces de combat dans des sanctuaires zaïrois. Ambiguïté fondamentale, reproche : on a appelé à un cessez le feu au moment où le FPR allait gagner la guerre !	
29/07	Libé	Stephen Smith : retour sur l'attentat, <u>responsabilité du FPR</u> (article pas retrouvé)	FPR accusé
30/07	Val Act	Interview de Boutros Ghali. Difficulté majeure : les réticences des Etats membres	
30/07	Le Point	Mireille Duteil : pourquoi la France est-elle allée au Rwanda ? Article relativement modéré. Accord militaire signé par Giscard en 1975. Sympathie de FM pour Haby, préservation de l'espace francophone. Dérapages à partir d'octobre 90 : garantie du Crédit Lyonnais pour un achat d'armes, armes embarquées par des avions sud-africains à la base de Chateauroux, renforts. On ferme les yeux sur le rapport de la FIDH de janvier 1993	ventes d'armes, fourniture d'armes facilitée pas de prise en compte du rapport de la FIDH
		Interview du sociologue Georges Balandier : causes du massacre, « <u>rivalités politiques et ethniques aggravées par une situation économique désastreuse</u> »; - <u>rôle d'un culte initiatique</u> répandu qui peut donner un sentiment de puissance sauvage - lutte pour l'espace. La France a eu le tort de ne pas se maintenir au moment crucial et surtout de ne pas prévoir le drame (hutus extrémistes qui empêchaient la mise en place du pluralisme)	<i>l'argument ethnique est à prendre en considération</i> <i>remarque sur la sociologie religieuse, première fois qu'elle est évoquée</i> <i>critique sur le non-maintien des forces françaises en avril 94 (c'était une décision de Balladur)</i>
03/08	Libé	Interview du VP de la FIDH , William Bourdon , avocat. Dépôt de plainte contre des massacreurs présents en France	protection de massacreurs
04/08	Nel Obs	Jean Carbonaro : appel à faire confiance au nouveau pouvoir, le prendre au mot, rappel des exactions des instructeurs français au camp de	rôle des instructeurs français

05/08	TC	Rony Braumann : l'opération Turquoise est ambiguë, l'exode brutal a été voulu par les forces armées rwandaises pour transformer le pays en désert et préparer la reconquête	soupçon vis à vis des intentions de Turquoise
	L'Huma	Accusation de néocolonialisme. Point de vue de l'historien Jean-Pierre Chrétien : il n'y a pas de « hutus modérés », mais des démocrates. Pas d'antagonisme ethnique.	pas de problème ethnique
25/08	EDJ	Dossier en 15 points : pas de groupes ethniques, idéologie raciste, responsabilité européenne antérieure, rôle des missionnaires et des colons, système fondé sur l'apartheid, exemple d'appels racistes en décembre 1990, responsabilité de la France (fourniture d'armes et aide militaire, ignorance délibérée des rapports d'Amnesty International et de la FIDH. Le répit procuré par l'armée française a permis de préparer le génocide.	pas de problème ethnique soutien à un régime raciste vente d'armes rôle des instructeurs français pas de prise en considération du rapport de la FIDH et d'Amnesty
08/11		<u>Création d'un tribunal international</u> par le Conseil de sécurité	
09/11	L'Huma	Association « Survie » : tout le mal est issu des relations tissées par Jacques Foccart, la protection économique et militaire a été un formidable facteur d'irresponsabilité.	Foccart
22/12	Politis	J. Nsengimana, ministre de la culture. Critique du rapport du HCR sur les exactions du FPR, contenant beaucoup de contre-vérités. Critique du retard à la mise en place du tribunal international	
<u>1995</u>			
27/02/95	Libé	Stephen Smith (article pas trouvé, cité dans Libé du 8 avril 1996). Le FPR a toléré, voire organisé le massacre de plusieurs dizaines de milliers de civils hutus depuis juillet 1994	FPR accusé
13/04/95	EDJ	Pascal Krop : les vraies raisons qui ont poussé la France à soutenir un régime dictatorial sont <u>essentiellement d'ordre militaire</u> (une carte montre, à l'appui, l'intérêt des lignes aériennes et des distances). - Points de vue de Bernard Debré et de Jean-Pierre Chrétien sur le Burundi, où l'armée tutsie tue des civils hutus.	<i>il lit trop de polars ?</i>
02/07	Monde	Première réunion du tribunal international (TIPR). Sévices dans les prisons de Kigali	
31/07	Libé	Enquête de Stephen Smith . Human Right Watch accuse Paris d'avoir armé les FAR après l'embargo du 17 mai 1994 : <u>sans preuves</u> . La seule source citée	<i>Smith clairement avec nous. Approfondir cet article.</i>

(un vice-consul de France honoraire retiré à Goma) dément les propos qui lui ont été attribués. Pas de preuves, pas de fondements, ton péremptoire. Un rapport d'Amnesty International sur le même sujet ne met pas en cause la France mais cite le Ghana, le Nigéria, l'Ukraine et la Russie.

A-t-on ce rapport ?

31/08/95 Monde Radicalisation du régime rwandais, limogeage de ministres le 28 août (les « hutus modérés »). A l'ONU le représentant du Rwanda accuse violemment la France d'accueillir et de continuer à armer des criminels.

22/10/95 Monde Communiqué d'**Amnesty International** le 22 octobre 1995, très sévère pour le gouvernement rwandais, à propos des exactions commises par l'armée FPR entre avril et août 1995

FPR accusé

00/11/95 Nel Obs Robert Ménard (directeur de **Reporters sans frontières**) : violations des droits de l'homme sous le nouveau régime rwandais, accumulation de faits

FPR accusé

22/11/95 Monde Document du **rapporteur spécial de l'ONU** sur les droits de l'homme au Rwanda, publié le 20 novembre : atteintes graves aux droits de l'homme

FPR accusé

A-t-on ce document ?

1996

05/01/96 Monde Selon l'AFP : un général rwandais dénonce la « dérive mortelle » de Kigali, qui applique systématiquement des critères ethniques ; grande corruption, expulsion d'ONG. - Médecins sans Frontières, expulsé, dénonce également la dérive et la répression.

FPR accusé

06/04.96 Monde Le FPR est passé d'une volonté affichée de réconciliation à une politique répressive. Le limogeage des ministres hutus le 28 août a mis fin à la « fiction d'un gouvernement d'union nationale ». Massacres de hutus dénoncés. Risque de projet de « tutsiland ».

FPR accusé

On croirait que Quesnot a écrit cet article !

08/04/96 Libé Commémoration du génocide à Murambi (Rwanda). Banderole : « La France a donné des armes à ceux qui ont tué ». Massacre de tutsis zaïrois au Zaïre.

11/04/96 Nel Obs Laurent Bijard : lenteurs de la justice au Tribunal international. Interview de William Bourdon secrétaire de la FIDH : la législation française n'est toujours pas adaptée au tribunal international, on redoute une mise en cause des services français qui ont exfiltré les criminels de Kigali.

entraves au tribunal

protection de tueurs évacués en France

23/04/96 TC Michèle Duflot : l'impunité d'un crime d'Etat. Lenteur de la justice. Constat du conseiller juridique

entraves au tribunal

- 03/07/96 La Croix Interview de **Paul Kagamé** : appel à la réconciliation, pas de contre-génocide, relations compliquées avec la France
- 09/10/96 Libé Interview d'un ministre **sud-africain** qui explique pourquoi les livraisons d'armes à Kigali, un mois après la levée de l'embargo : ce sont des armes défensives pour éviter un autre génocide. ?

1997

- 12/01/97 Monde et 14/01, Libé 17/01 Premier témoignage devant le tribunal international à Arusha. - Critiques émises sur le fonctionnement et la gestion du TIPR ; réaction du greffier. - Dans Libération 17 janvier : des responsables africains du TIPR accusés de népotisme et de corruption.
- 23/11/97 Libé Entretien avec **Kagamé**, qui raconte comment il a été invité à Paris en janvier 1992, et arrêté après avoir rencontré Dijoud et J.C. Mitterrand. - Critique de l'opération Turquoise : dans la zone il y a eu plus de gens tués que sauvés, les massacres de tutsis par des hutus ont continué. Les soldats français ont sauvé des vies : celles des gens qui avaient participé aux massacres.
- Il y a comme une bavure... Et comme opposant, devait-on le recevoir dans des lieux aussi officiels ?*
- souçons vis à vis des intentions de Turquoise protection des massacreurs

1998

14/01/98 Le Figaro

P. de Saint Exupéry. Rapport de la commission parlementaire belge. Selon les services de renseignements belges :

- le réseau téléphonique de Kigali a été mis sous écoute par deux militaires français fin 93

- le 11 janvier 1994, la société française DYL-Invest, de Cran-Gévrier (Dominique Lemonnier) fournit des armes et des munitions au Rwanda

- 15 mars 1994 : livraison d'armes et de munitions par l'armée égyptienne et la société DYL-Invest ; le déchargement est bloqué par la MINUAR qui a déjà intercepté une livraison de munitions venant de France le 21 janvier.

La société Cran-Gévrier n'est pas inquiétée. Lemonnier est mis en cause, mais sur une plainte de Paul Barril, pour une affaire de trop-perçu. La procédure Lemonnier est annulée par le tribunal. Lemonnier porte plainte contre Barril et meurt d'une crise cardiaque.

- Le directeur politique du MAE rwandais est actionnaire de la radio des 1000 collines. Il est reçu à l'Élysée et à Matignon le 27 avril 1994

- 9 mai 1994 : entretien du général Huchon (Ministère de la coopération) avec un conseiller de l'armée rwandaise, rapport de Huchon sur cet entretien cité. La Coopération envoie au gouvernement de Kigali un téléphone protégé et des postes de radio.

- Du 19 avril au 18 juillet, 6 livraisons d'armes auraient été effectuées par DYL-Invest et par une société britannique (munitions passant par Goma, ceci aurait été confirmé au Figaro par un « haut responsable militaire »)

- Document du ministère de la coopération : aide budgétaire exceptionnelle de 200 000 F pour les réfugiés rwandais, et prise en charge des frais de transport de la famille d'Habyarimana en classe affaires. L'ordre viendrait de l'Élysée « semble-t-il ».

15/01/98

P. de Saint Exupéry (suite). Opération Turquoise. Stupéfaction des officiers français déjà décrite dans le Figaro 29 juin 94 (en voyant la France acclamée par les tueurs). Actes du colloque sur la manipulation de l'information : des militaires réalisent qu'ils

pourquoi pas ?

vente d'armes par société privée

c'est là le problème : un trafic d'armes non autorisé par la CIEEMG, mis en évidence par la Minuar, et on ne dit rien

voir au dossier l'intervention du représentant de la France à l'ONU le 1er juillet 1994 (soit trois mois après les massacres) Est-ce qu'on a pensé à « demander instamment », comme dit le diplomate, mais de façon musclée ? Ou bien est-on resté gentils ?

voir Huchon et le compte rendu de l'entretien. Aide qui serait normale si elle ne s'adressait pas à un pays pris de folie sanglante..

trafic d'armes : rien n'indique qu'il ait été couvert, mais le soupçon est là et bien là. Le « haut responsable militaire » en a parlé à qui, à part le Figaro ?

n'est-ce pas normal ?

toujours les soupçons vis-à-vis de Turquoise

1000 collines : voir plus haut. Si c'était bien dans une zone contrôlée par Paris on a raison d'accuser le laxisme

ont formé des tueurs de la garde présidentielle. Protection de la radio des Mille Collines qui ne cesse pas d'émettre, dans la zone contrôlée par Paris. Mission du ministère de la défense français à Kampala début juillet - annulée en raison de la présence de Kagamé. - Confirmations de l'entraînement des milices Interhamwe par des instructeurs français. - Un haut responsable militaire reconnaît qu'aucune enquête interne n'a été menée. - Lenteur des procédures judiciaires, lettres d'avocats demeurées sans réponse. En novembre 1994 le MAE du gouvernement proscrit reconnaît qu'il rencontre des officiels du gvt français.

Rôle des instructeurs français : ce serait à voir de très près, les militaires qui en prennent à leur aise ça existe.

On peut rencontrer des officiels, mais est-ce une rencontre officielle ?

02/02/98 Libé

Stephen Smith interroge l'ancien secrétaire de Médecins sans Frontières, **Alain Destexhe**, sur la commission d'enquête parlementaire belge. Les Belges étaient informés d'un plan visant à écraser l'opposition intérieure hutue et à résoudre définitivement le problème ethnique (dès 1992). Un plan du génocide aurait été révélé dès janvier 1994 par un informateur. Dallaire n'a pas eu l'autorisation d'agir. Responsabilité de Boutros Ghali et Kofi Annan. Un travail d'enquête parlementaire serait nécessaire en France.

Commission d'enquête belge

En tout cas, aucune note au Président, aucun télégramme mis à la lecture du Président, n'évoquent un tel plan. Cf conseil restreint 24 juin 1994

05/02/98 L'Express

Alexandre Adler : les Grands Lacs et la France. Les Tutsis minoritaires dominent 80% de Hutus. Apartheid ethnique des militaires du Burundi. Museweni et Nyerere embarrassés. Propagande de la politique de réconciliation ethnique au Rwanda. Museweni devrait négocier une meilleure entente avec la France et la Tanzanie.

il utilise le mot « ethnique », contesté par certains.

12/02/98 L'Express

Vincent Hugué : pourquoi tant de gêne pour témoigner devant le tribunal international ? Rappel des griefs.

entraves au tribunal

1 : l'opération Noroit, la France choisit d'ignorer les pogroms dont ses instructeurs sont témoins ; en mars 1992 un colonel constate les massacres de tutsis et vient à Paris en informer ses supérieurs, il a l'ordre de se taire. Note de J.F. Bayart rédigée pour le CAP : l'ambassadeur Martres la réfute point par point (DEPECHE A TROUVER ?)

S'il y a eu information (ce colonel...), elle s'est arrêtée avant le niveau de l'Elysée. cette dépêche devrait être trouvée dans les archives du Quai ?

« à contre-cœur », on a déjà lu ça à propos de l'unification allemande ?

rôle des instructeurs français

2 : le trompe-l'oeil d'Arusha. Discours de La Baule prononcé « à contre-cœur » par FM. Pendant que Haby. relègue Arusha dans les

la boîte noire et Barril (cf note) : soupçon sur les origines de l'attentat. Encore Barril !!!

abandon de personnes en danger de mort

vente d'armes

chiffons de papier, les instructeurs français continuent à former les milices

3 : la boîte noire. Celle du Falcon présidentiel, qu'un témoin affirme avoir vue au domicile d'un conseiller militaire français quelques heures après l'attentat.

4 : l'opération d'évacuation « Amaryllis » : sélection des Rwandais à sauver, on ne prend pas les employés tutsis de l'ambassade.

5 : Turquoise, on ménage le gouvernement intérimaire, on exfiltre, livraisons de munitions financées.

Entraves mises aux témoignages de militaires devant le TIPR. En Belgique une commission d'enquête sénatoriale publie un rapport le 7 décembre 1997, rien de tel en France.

protection des massacreurs

entraves au tribunal
Commission d'enquête belge

14/02./98 Le Point La France dans le piège rwandais : ventes d'armes suspectes, queues de contrats honorées en janvier 1994, livraisons à Goma en juillet 94, caisses de munition débarquées d'un Transall le 8 avril 94 à Kigali. Cf. livre de Gérard Prunier : « Rwanda, 1959 - 1996 », propos de membres des services secrets. 5 juin 1992, réunion de crise à l'Elysée (?), décision d'envoi de 150 militaires supplémentaires (??), 11 et 12 juillet 1992 des officiers français règlent les tirs contre les rebelles. On envisage même un engagement plus direct - Encadré : portrait du **général Quesnot**, son rôle.

5 juin 92 : pourquoi pas, mais pas de traces dans les notes.

il y a tellement de services secrets qui ont des remords et qui parlent, que Lustiger devrait leur proposer un monastère spécial - genre trappistes.

une compagnie de plus ? pas en 92, c'était en octobre 90 (1+1) ou février 93 (2)

Lanxade proposait d'aller plus loin : cf. note de Quesnot 1er juillet 92

26/02/98 Libé Témoignage d'une rescapée recueilli par Marie-Laure Colson. Accusations de viol, d'entraînement des milices

Rôle des instructeurs français - *mais que vaut le témoignage ?*

27/02/97 TC Entretien avec **François Lefort** (prêtre, Médecins du monde). La guerre est entre la France et les Etats-Unis. Intérêt des richesses naturelles au Zaïre, lutte pour ces richesses. On encourage les régimes réactionnaires parce qu'ils sont très stables.

Pourquoi pas.

Libé Monde Le **général Dallaire**, commandant de la Minuar, témoigne devant le TIPR. On lui a refusé l'autorisation d'agir contre des « Escadrons de la mort » en janvier 1994. Pas d'équipement, pas de moyens. On aurait pu arrêter le génocide avec des renforts. Approbation de l'action de Turquoise pour stabiliser la situation dans le sud, mais

Crédible.

situation délicate politiquement.

04/03/98 Monde

Médecins sans Frontière appelle à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda entre 1990 et 1994. Communiqué rappelant la commission belge. Quatre questions :

- Pourquoi le soutien jusqu'au bout à un régime dont on ne pouvait ignorer quels crimes il commettait contre la population ?
- Comment la décision d'évacuer de Kigali en avril 1994 toute une partie de la classe politique rwandaise impliquée dans les massacres a-t-elle été prise ?
- La France a-t-elle livré ou fait livrer des armes à Kigali après le 6 avril 94 ?
- Comment l'intervention Turquoise a-t-elle été conduite, et avec quelles conséquences pour les Rwandais et le Rwanda ?

Commission d'enquête française : après la commission belge, demande bien prévisible.

critique du refus de prise en compte de l'enquête de la FIDH - *les crimes contre la population semblaient du moins équitablement partagés.*

voir notes d'avril 1994, volonté de FM clairement affirmée pour la famille - puis il y a sans doute eu des cousinages plus ou moins authentiques.

*rien dans les notes de Quesnot (**cf note du 26.06.94**)*

*directives pour Turquoise : **plusieurs notes, conseils restreints, se reporter au dossier juin-juillet 1994***

05/03/98 Monde (le 3 mars ?) : la Commission de la défense de l'Assemblée Nationale décide de créer une mission d'information (10 députés), chargée de faire la lumière sur le génocide rwandais. Sur une initiative de **Paul Quilès**.

Médecins sans Frontières n'est pas satisfaite : elle réclame une commission d'enquête, seul organe ayant un cadre juridique précis et qui exerce un véritable contrôle de l'action gouvernementale. La formule de mission d'information n'a pas d'existence en droit.

L'Huma Rappel : janvier 1995, le député PC Jean-Claude Lefort a déposé une proposition de commission parlementaire et n'a pas eu de réponse.

06/03/98 La Croix Le Quai d'Orsay se dit prêt à coopérer avec la mission parlementaire d'information (selon le porte-parole, Anne Gazeau-Secret)

14/03/98 Monde Point de vue : **Jean-Pierre Chrétien**, « Au Rwanda « la France » n'est pas coupable ». Liste des accusations :

- appui sans réserve à un régime de type nazi,
- FM n'a pas assez parlé du Rwanda,
- institutions françaises « instrumentalisées » par des entreprises douteuses et des cercles obscurs,
- l'aspect ethnique comme seule grille de lecture,
- l'ambassadeur qui traite les pogroms de « rumeurs »,
- la participation française à la chasse au faciès,
- la formation de miliciens,
- le Président qui correspond avec des leaders racistes,
- la justice française qui traîne les pieds dans la poursuite des suspects. Tradition citoyenne supplantée par la vision communautariste, confusion socio-raciale entre majorité ethnique et préférence autochtone.

Monde Point de vue : Jean-Pierre Chrétien.